AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-66 521850

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 70 de Juillet 1966 1966-24

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou : Dans les vignobles présentant des taches de Mildiou ou dans ceux dont la végétation est encore très active (Charentes en particulier), effectuer une nouvelle pulvérisation dès réception de cette note.

Dans les vignobles sains ou en cours d'aoûtement, le traitement pourra n'être exécuté qu'en fin de semaine.

Black-Rot : La pulvérisation ci-dessus est valable contre le Black-Rot.

Vers de la grappe : Le vol de papillons continue en Charente. Prévoir un poudrage insecticide immédiat.

Dans les autres régions, le vol principal se termine. Renouveler, à partir du 25 juillet, dans les zones généralement attaquées, le poudrage conseillé par notre précédent bulletin.

INFORMATIONS

Araignée jaune : Son extension est notée dans le Blayais, particulièrement sur Saint Emilion des Charentes. Effectuer un traitement acaricide dans les parcelles présentant des symptômes d'attaque.

Oïdium : La maladie est en progression. Exécuter un soufrage soigné du vignoble.

AVERTISSEMENT

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des pommes et des poires : Le vol de deuxième génération commence seulement. Retarder la prochaine application insecticide après le 25 juillet.

Bordeaux, le 20 Juillet 1966

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

l'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P211